

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 11 MAI 2026

L'an deux-mil-vingt-six, le onze mai, à 19 heures, le Conseil municipal de Bubry, régulièrement convoqué le cinq mai s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger THOMAZO, Maire.

Présents : Roger THOMAZO – Julie LE STRAT – Pierrick ROBERT – Véronique NIGNOL – Jean-Yves LE STUNFF – Catherine COLLIN – Dominique BESCOUT – Julien CANO – Anne GUYADER-GRANDVALET – David HALLAERT – Anne-Laure LE FLOCH – Guillaume LE LARGE – Loeizig RIVALAN – Jérôme DREAN – Yann WANES – Benjamin JOCHER – Aurélie MARTORELL

Céline LE GOURRIEREC a donné pouvoir à Julie LE STRAT
Aurore LE HIR a donné pouvoir à Roger THOMAZO

COMMANDE PUBLIQUE – CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE SPORTS/DOJO – ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX	2026-051
---	-----------------

Monsieur le Maire informe l'assemblée des éléments suivants :

L'EHPAD « Louis Onorati » de Bubry arrive aujourd'hui en fin de cycle d'amortissement.

Parallèlement, le bâtiment s'est progressivement révélé de moins en moins adapté au niveau de dépendance des résidents.

De nombreux dysfonctionnements ont été constatés : inadéquation des locaux aux besoins liés à la dépendance, présence d'amiante et performances énergétiques insuffisantes pour un bâtiment datant des années 1980.

La commune de Bubry et Morbihan Habitat ont pu observer par ailleurs une augmentation des besoins d'accueil des personnes âgées sur le territoire. Dans ce contexte, la construction d'un nouvel EHPAD apparaît nécessaire afin d'assurer la mission d'intérêt général qui leur incombe.

Le CCAS de Bubry, gestionnaire de l'établissement, a ainsi obtenu de l'ARS Bretagne et du Conseil départemental du Morbihan une autorisation de reconstruction accompagnée d'une extension de capacité de 20 places, portant la capacité totale à 75 lits.

De son côté, la commune de Bubry a lancé une étude en vue de la réalisation d'une salle omnisports de 1 500 m² intégrant un dojo. Cette étude a retenu une implantation sur la même parcelle que le futur EHPAD, à proximité du bourg et des établissements scolaires de la commune.

Au regard des caractéristiques de ces deux projets, de leur intérêt à être situés à proximité immédiate du centre-bourg et des équipements publics, ainsi que dans une logique d'optimisation foncière, de mutualisation des investissements et des espaces publics et de développement de liens intergénérationnels, Morbihan Habitat et la commune de Bubry ont donc décidé de réaliser un projet imbriqué rassemblant ces deux entités.

La commune de Bubry et Morbihan Habitat ont ainsi signé les 17 juillet et 23 octobre 2023, une convention de groupement de commandes pour la passation et le suivi des marchés relatifs à la réalisation des opérations suivantes :

- Reconstruction à neuf de l'EHPAD « Louis Onorati » avec une extension de capacité de 20 places, portant ainsi la capacité d'accueil à 75 places, sous maîtrise d'ouvrage de Morbihan Habitat ;
- Construction d'une salle de sports/dojo sur le même site sous maîtrise d'ouvrage de la commune de Bubry.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-29,

Vu les articles R.2162-15 à R.2162-21 et R.2172-1 à R.2172-6 du code de la commande publique,

Vu la délibération n°2023-020 du Conseil municipal du 06 avril 2023 approuvant le programme surfacique et le coût des travaux du projet de construction d'une salle de sports,

Vu la délibération n°2023-050 du Conseil municipal du 13 juillet 2023 approuvant le groupement de commandes entre Morbihan Habitat et la commune de Bubry pour mener conjointement la reconstruction de l'EHPAD et la réalisation de la salle des sports et approuvant la désignation de la commune de Bubry comme coordonnateur du groupement de commandes,

Vu la signature le 19 juillet 2023 par Monsieur le Maire du mandat d'étude et de réalisation de Morbihan Habitat pour la construction d'une salle omnisport intégrant un dojo,

Vu la délibération n° 2023-61 du 06 octobre 2023 définissant les compositions de la commission d'appel d'offres et du jury de concours spécialement constitués pour le groupement de commandes,

Vu la délibération n° 2025-055 du 04 décembre 2025 validant l'intégration du CCAS de Bubry dans le groupement de commandes constitué pour permettre d'intégrer le lot « équipement de cuisine » dans la consultation du marché de travaux, et ce, dans une recherche d'économie financière et d'intérêt technique,

En application des dispositions des articles R2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique, un appel d'offres ouvert, sous forme de procédure formalisée, a été organisé le 09 février 2026 afin d'assurer la réalisation des travaux de construction d'un EHPAD de 75 lits et d'une salle de sports, gym et dojo, sur la commune de Bubry.

L'Avis d'Appel Public à la Concurrence pour la consultation travaux a été publié aux dates indiquées ci-dessous :

SUPPORTS	DATES DE PUBLICATION	DATE DE REMISE DES PLIS
BOAMP	09/02/2026	18/03/2026 – 12h00
JOUE	09/02/2026	
Ouest-France 56	13/02/2026	
Profil acheteur	11/02/2026	

Les travaux sont répartis en 20 lots :

- LOT 01 – Terrassements – Voirie
- LOT 02 – Réseaux EU-EP – Souples
- LOT 03 – Gros-œuvre
- LOT 04 – Espaces verts – Aménagements extérieurs
- LOT 05 – Charpente bois – Bardage bois
- LOT 06 – Charpente métallique – Serrurerie
- LOT 07 – Etanchéité
- LOT 08 – Menuiseries extérieures aluminium
- LOT 09 – Cloisons sèches – Isolation – Faux-plafonds
- LOT 10 – Menuiseries bois – Habillages bois
- LOT 11 – Agencements – Signalétique
- LOT 12 – Revêtements de sols – Chapes – Faïence
- LOT 13 – Peinture – Nettoyage général
- LOT 14 – Plomberie – Sanitaires – Chauffage – Ventilation – Désenfumage
- LOT 15 – Electricité – Courants faibles – SSI – Groupe électrogène
- LOT 16 – Cloisons – Plafonds et portes de chambres froides
- LOT 17 – Ascenseurs
- LOT 18 – Equipements sportifs
- LOT 19 – Revêtement de sol sportif
- LOT 20 – Equipements de cuisine

Le 28 avril 2026, la commission d'appel d'offres composée dans le cadre du groupement de commandes s'est réunie au siège de Morbihan Habitat afin de procéder à l'attribution des marchés.

A la date limite de remise des offres, il a été réceptionné 98 plis pour 89 candidats. A l'issue de l'ouverture des plis, il a été constaté un doublon (pli n°5), un dépôt de devis seul (plis n°4) et une absence de mémoire technique (pli n°62).

L'analyse des candidatures et des offres porte donc sur 95 plis.

Ces candidatures ont été analysées suivant les critères de sélection mentionnés dans le règlement de la consultation :

- Prix de la prestation : 50 points
- Qualité technique de l'offre : 50 points

La Commission d'appel d'offres a proposé d'attribuer les marchés aux entreprises, pour la salle des sports et l'EHPAD, ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, pour chacun des lots, à savoir :

LOTS	ENTREPRISES	ESTIMATIONS PREVISIONNELLES	MONTANTS ATTRIBUES EHPAD € HT	MONTANTS ATTRIBUES SALLE DE SPORTS € HT	MONTANTS ATTRIBUES HT	% estimation
LOT N° 1 TERRASSEMENTS VOIRIE	PIGEON BRETAGNE SUD	547 300,00 €	306 503,57 €	91 485,14 €	399 966,71 €	26,92%
LOT N° 2 RESEAUX EU EP SOUPLES	FELICIEU PICAUT	293 300,00 €	195 005,47 €	57 827,87 €	252 833,34 €	13,80%
LOT N° 3 GRDS ŒUVRE	MAHO BATIMENT	3 056 600,00 €	2 054 260,60 €	441 330,16 €	2 495 590,76 €	18,35%
LOT N° 4 ESPACES VERTS AMENAGEMENTS EXTERIEURS	ID VERDE	244 600,00 €	125 766,17 €	37 301,63 €	163 067,80 €	33,32%
LOT N° 5 CHARPENTE BOIS BARDAGE BOIS	SCOPLOY	316 300,00 €	249 103,72 €	82 063,15 €	331 166,87 €	4,71%
LOT N° 6 CHARPENTE METALLIQUE SERRURERIE	EMG	508 000,00 €	194 000,00 €	456 000,00 €	650 000,00 €	27,95%
LOT N° 7 ETANCHEITE	LERAY ETANCHEITE	483 100,00 €	300 863,04 €	224 928,60 €	525 791,64 €	8,84%
LOT N° 8 MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM	MARTIN MENUISERIE ALUMINIUM	799 900,00 €	581 789,00 €	243 211,00 €	825 000,00 €	3,14%
LOT N° 9 CLOISONS SECHES ISOLATION FAUX PLAFONDS	MAURICE RAULT	773 200,00 €	676 932,31 €	69 766,60 €	746 700,91 €	3,42%
LOT N° 10 MENUISERIE BOIS HABILLAGE BOIS	PLASSART	730 000,00 €	474 595,14 €	157 971,57 €	632 566,71 €	13,35%
LOT N° 11 AGENCEMENTS SIGNALERIE	GOUEDARD	332 100,00 €	502 643,67 €	26 052,43 €	528 696,10 €	0,64%
LOT N° 12 REVETEMENTS DE SOLS CHAPIS FAIENCES	SARPIC	336 000,00 €	462 892,80 €	47 954,00 €	510 846,80 €	4,69%
LOT N° 13 PEINTURE NETTOYAGE GENERAL	SRPN	193 300,00 €	170 093,90 €	14 512,34 €	184 606,24 €	4,50%
LOT N° 14 PLOMBERIE SANITAIRES CHAUFFAGE VENTILATION DESINFUMAGE	IDEX ENERGIES	1 651 700,00 €	1 605 797,13 €	218 202,67 €	1 824 000,00 €	10,43%
LOT N° 15 ELECTRIQUE COURANTS FABLES SS GROUPE ELECTROGENE	EERI 56	1 064 800,00 €	1 075 000,00 €	126 000,00 €	1 201 000,00 €	10,71%
LOT N° 16 CLOISONS PLAFONDS ET PORTES DE CHAMBRES FROIDES	CM PACK	63 000,00 €	59 962,00 €		59 962,00 €	7,72%
LOT N° 17 ASCENSEURS	ORONA	99 500,00 €	77 900,00 €		77 900,00 €	2,171%
LOT N° 18 EQUIPEMENTS SPORTIFS	NOUANS SPORT	50 300,00 €		40 819,20 €	40 819,20 €	18,85%
LOT N° 19 REVETEMENT DE SOL SPORTIF	SPORTING SOLS	62 400,00 €		61 514,43 €	61 514,43 €	1,42%
LOT N° 20 EQUIPEMENTS DE CUISINE	PRO CUISINE SERVICES	260 000,00 €	217 039,23 €		217 039,23 €	16,52%
TOTAL		12 287 400,00	9 332 169,74 €	2 396 963,42 €	11 729 133,16 €	-4,54%

Pour rappel, le coût prévisionnel des travaux de la salle des sports et du dojo en phase programmation était établi à **2 587 010 € HT**, et à la suite de l'appel d'offres travaux, le montant s'élève à **2 396 963 € HT**

Le bilan toutes dépenses confondues avec les révisions au stade programme était établi à **3 326 179 € HT**, et le nouveau bilan toutes dépenses confondues à la suite de l'appel d'offres travaux s'élève à **3 175 102 € HT** en provisionnant, qui plus est, un montant de révisions de l'ordre de 200 000 € HT pour absorber le mieux possible l'inflation.

Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres réunie le 28 avril 2026,

Après avoir pris connaissance des éléments, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ATTRIBUE** les marchés de travaux pour la partie qui relève de la commune de Bubry, à savoir les marchés travaux liés à la salle des sports et au dojo comme suit :

LOTS	ENTREPRISES	MONTANTS ATTRIBUES SALLE DE SPORTS € HT
LOT N° 1 - TERRASSEMENTS - VOIRIE	PIGEON BRETAGNE SUD	91 485,14 €
LOT N° 2 - RESEAUX EU-EP - SOUPLES	FELICIE PICAUT	57 827,87 €
LOT N° 3 - GROS ŒUVRE	MAHO BATIMENT	441 330,18 €
LOT N° 4 - ESPACES VERTS - AMENAGEMENTS EXTERIEURS	ID VERDE	37 301,83 €
LOT N° 5 - CHARPENTE BOIS - BARDAGE BOIS	SCOP LOY	82 083,15 €
LOT N° 6 - CHARPENTE METALLIQUE - SERRURERIE	EMG	456 000,00 €
LOT N° 7 - ETANCHEITE	LERAY ETANCHEITE	224 928,80 €
LOT N° 8 - MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM	MARTIN MENUISERIE ALUMINIUM	243 211,00 €
LOT N° 9 - CLOISONS SECHES - ISOLATION - FAUX PLAFONDS	MAURICE RAULT	69 768,60 €
LOT N° 10 - MENUISERIE BOIS - HABILLAGE BOIS	PLASSART	157 971,57 €
LOT N° 11 - AGENCEMENTS - SIGNALIQUÉ	GOUEDARD	26 052,43 €
LOT N° 12 - REVETEMENTS DE SOLS - CHAPÉS - FAIENCES	SARPIC	47 954,00 €
LOT N° 13 - PEINTURE - NETTOYAGE GENERAL	SRPN	14 512,34 €
LOT N° 14 - PLOMBERIE - SANITAIRES - CHAUFFAGE - VENTILATION - DESENFUMAGE	IDEX ENERGIES	218 202,87 €
LOT N° 15 - ELECTRICITE - COURANTS FAIBLES - SSI - GROUPE ELECTROGENE	EERI 56	126 000,00 €
LOT N° 16 - CLOISONS - PLAFONDS ET PORTES DE CHAMBRES FROIDES	CM PACK	
LOT N° 17 - ASCENSEURS	ORONA	
LOT N° 18 - EQUIPEMENTS SPORTIFS	NOUANSPOUR	40 819,20 €
LOT N° 19 - REVETEMENT DE SOL SPORTIF	SPORTINGSOLS	61 514,43 €
TOTAL		2 396 963,42 €

Le montant total des travaux pour la partie salle des sports/dojo s'élève ainsi à 2 396 963,42 € HT

- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire, pour transmettre son accord au mandataire, Morbihan Habitat, à signer les marchés et tout avenant s'y référant au nom et pour le compte de la commune de Bubry, Commune de Bubry désignée par ailleurs comme le coordonnateur du groupement de commandes,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à cette opération.

VOTE			
Votants : 19	Pour : 17	Abstention : 2	Contre :

Pour extrait certifié conforme

La secrétaire de séance,
Anne-Laure LE FLOCH



Le Maire,
Roger THOMAZO

